Quartier Général, LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1851.
Ordre spécial.

Les officiers de ligne du régiment d'infanterie de la Légion se réuniront samedi le 31 mai, à quatre heures de l'après-midi, à l'Arsenal, afin de procéder à l'élection d'un colonel commandant le dit régiment en remplacement du colonel Jassin Durel, démissionnaire.

L'élection sera présidée par l'inspecteur de brigade le major P Chaery, assisté du major O Kick [illegible] et du capitaine Queyrouse. Le scrutin sera clos à six heures de l'après-midi.

D AUGUSTIN, Brigadier Général
S S WALDO, aide de camp. 8 mai

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.

M. J. Barraud,
PARFUMERIE ROYALE ET ORLEANS,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de: parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.
Un lot d'essences, qualité supérieure.
Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.
Pommade à la livre 1ère qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la paire.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 avril

WHITE HALL, Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissemens considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville; le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand LUNCH, par lequel ils ouvriront leur salon.
13nov—a S. VIOSCA & Co.

Bois de construction: Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE POUILLY & GAGNET.

Charbon—Charbon.

McBEAN, WILLARD & Co, ont constamment en mains, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Douane, 332, rue Tchoupitoulas, et 359, rue Royale, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros et en détail ou en lots convenables aux acheteurs, en tonneaux ou en barils à l'usage des plantations. Toute demande sera promptement exécutée.
11avril— McBEAN, WILLARD & Co.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 28avril—1an

A LOUER.
A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 96, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS, 96 rue Gravier.

Magasin à louer.
UN magasin situé dans la Seconde Municipalité, rue Nouvelle Levée, No 24. Un magasin situé rue Conti, No 6. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co. 22 rue St-Louis

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY (Biloxi), ou à PAUL JUGE FILS & Co. [illegible] rue St Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin [illegible] A. LAMBERT.

A LOUER—[illegible]

Fer, Cuivre et Fer-blanc.
300 tonneaux fer du Tennessee assorti [illegible]
[illegible]
FER D'ANGLETERRE. [illegible]
FER EN FEUILLES. [illegible]
FER EN ROULEAUX. [illegible]
FER POUR CERCLES. 1500 coils [illegible]
FER ANGULAIRE. 5 tonneaux assortis [illegible] pouces.
CUIVRE. 30,000 livres brasier [illegible] livres, la feuille [illegible]
FERBLANC. 300 caisses de Charcoal.
A vendre à bas prix et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BEIN, 19 et 21, rue du Camp. 4av

EN magasin et à vendre—
30 caisses absinthe Vernus Lecoultre;
15 caisses Kirchenwasser Suisse;
200 caisses vin rouge vieux;
100 caisses vin blanc vieux, en bouteilles et demi bouteilles,
20 caisses cerises à l'eau de vie,
150 livres champignons sec;
400 livres saucisson Lyon, cèpes, champignons, conserves, marines, pâtés de toutes grandeurs et un assortiment de groceries pour familles, à vendre par JEAN FISSE, Encoignure Royale et St Pierre. 9mar

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie et dépot.
CAPITAL $300,000 tout payé
SURPLUS $20,000 fonds de réserve
TOTAL $320,000 valeur réelle
Directeurs des lieux:
H R W Hill, Isaac W Moon,
R O Nelson, R S Fretz,
A W Walker, Logan Hunton.
Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.
W B PARTEE, Agent

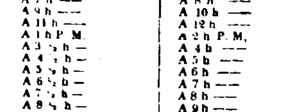

NOUVELLE ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.
Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangements durant l'Eté pour les départs des chars.
Le char part:

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 5 h A. M.	A 6 h A. M.
A 7 h —	A 8 h —
A 9 h —	A 10 h —
A 11 h —	A 12 h —
A 1 h P. M.	A 2 h P. M.
A 3 ½ h —	A 4 h —
A 4 ½ h —	A 5 h —
A 5 ½ h —	A 6 h —
A 6 ½ h —	A 7 h —
A 7 ½ h —	A 8 h —
A 8 ½ h —	A 9 h —
A 9 ½ h —	A 10 h —

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche.
Prix pour aller et revenir, **25 cents.**
Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt.
J W SMITH, Surintendant. 20 mars

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:
De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Départs du bar de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus jusqu'à ce qu'il y ait des dames.
Billets à vendre au No 52, rue des Magasins. 28 mars—1an

HOTEL WASHINGTON.
Extrémité du rail-road Pontchartrain.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de: HOTEL WASHINGTON. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissements sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf, offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave des mieux assorties, un service des plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs faiseurs de la Nouvelle Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une seule chose: Une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses.
29mars—3m BERTRAND COMBE.

Papiers peints.
DELCROIX, RUE DE CHARTRES, 106, *entre St-Louis et Conti,*

A L'HONNEUR d'annoncer à MM. les entrepreneurs et aux personnes qui ont besoin de faire tapisser leurs appartements, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages:

11,000 ROULEAUX Papiers Peints

Des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques de Paris. Les personnes qui voudront bien visiter ses marchandises seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché. Il reçoit constamment tout ce qui paraît de nouveau dans ce genre, PAPIER COMMUN PETIT SATIN, GLACE, DEVANTS DE CHEMINÉES, CIELS DE LITS, MARBRES, AGATES, TENTURES [illegible], etc. etc. IL SE CHARGE DE LA POSE DU PAPIER.
17 av DELCROIX, rue Chartres, 106

CAFE—100 sacs café, vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES.

INSTITUTION JEFFERSON,
[illegible]—*Dirigé par J. G. [illegible]*

[illegible] de cette institution [illegible] l'éducation générale [illegible] élèves y sont admis dès six ou huit ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25	par mois.
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do do de 12 ans,	8	do
do au-dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3	par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	5	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

Institution de Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Année 1850-51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.*

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en *anglais et en français*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris,* sont chargées de l'enseignement *des classes françaises et du Piano.* Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Leiris,* fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desrayaux,* anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et lettres*) sont professés par *M. W. Adam,* précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instrumens à cet usage;* ce cours sera dirigé par *M. C.M. Sears, de l'Université de la Louisiane.*

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. De Vriès.*

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie,* premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme DERON,
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(ANNEE 1850—51.)
Nouvelle-Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DERON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur [illegible] académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. [illegible] taire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. [illegible]

[illegible]

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES DEUX SEXES.
Rue St. Claude,
entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis-à-vis de St-Augustin,)
Dirigé par Mr et Mme LEFOULLON.

Mr. et Mme LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer par eux de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction ou dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers seront donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats-Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de relier entre elles toutes les branches de l'éducation, par la morale et par la religion. 9janv—a

L'ACADÉMIE DE COMMERCE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS
a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise. — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux écoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son élémentaires, à l'accentuation et inflection de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. 15oc

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,
Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macauley et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrémens; la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de la maison. Les professeurs uniront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macaulay aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix. oct—6a

Pensionnat et Externat de jeune Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
86, rue de la Douane.

DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète; la plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.

Au-dessus de dix ans	$25	par mois
Au-dessous de dix ans	20	"
Demi pensionnaires	15	"

Externes.

Au-dessus de dix ans	$10	par mois
Au dessous de dix ans	8	"
Au-dessous de huit ans	6	"
Piano	10	"
Harpe	12	"
Dessin	6	"
Danse	6	"
Chant	10	"

On parle constamment, dans cette institution, les langues anglaise et française.
Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

Résidence d'été à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs; la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpens de profondeur, plus ou moins; avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du gardien, le tout neuf et en bon état; il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, environ 200 pieds de vignes, deux citernes neuves de mille gallons chaque, et deux puits dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE, rue Bienville No 11
27 mars

QUININE—1800 onces. — Camphre 10 barils raffiné, à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas
24 av

JAMBONS DUFFIELD—80 tierces enveloppés, à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas
24 av

SALSEPAREILLE
du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. [illegible] cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.
DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations de nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencemens; la stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les de aillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique,* son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements des pieds, tristesses, battement de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies. Il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour [illegible]

SANTE ET SANTE.

[illegible]

OPINION DES MEDECINS

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union. Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le croyons un des meilleurs préparations de Salsepareille offerte au public.
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Encouragé par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents ont commencé à faire de la Salsepareille, des Elixirs des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ceci avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," qu'on représente comme la véritable. Ceci est faux. Tout en n'ayant rien à faire dans la participation à cette fraude, plusieurs de nos agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne craignent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $500,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui n'a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu a été engagé par un grand nombre de personnes pour offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser les frêles sommes que nous ayons dépensées pour frais de publications. Il s'est associé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Journal Farmer,* qui a été imprimé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. R. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, (N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillman & Co," ont employé cet homme qui leur a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit jugé d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,
J. WRIGHT & CO,
20 aout— 151, rue de Chartres

Victor,
RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux cliens et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire auxquelles, comme associé de MM Léon Le Bondidier & Co, il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé et pour les prier de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le lui mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne et Brunswick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'écosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes de toutes qualités, chemises toile, do toile et coton, porte-monnaies, porte-cigares, cannes, poignards. Ces articles venant se joindre au stock déjà considérable qu'il avait en mains, rendent son assortiment aussi complet qu'on puisse le désirer en articles de toilette pour hommes.

Il déballe aussi en ce moment quelques jolies voitures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à la tête de son salon de coiffure ou, pour le lavage de la tête il emploie un liquide dont l'effet est admirable et dont le secret est sa propriété. 26mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.
(*Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.*)
ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT.
FOND DE RESERVE GARANTI $50,000.
Principal Capital $500,000.
Bureau Général No 48, rue du Camp, Nouvelle Orléans.

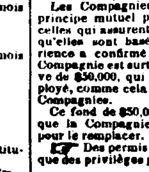

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, pre[illegible] exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres.

Elles est également fondée sur le principe mutuel; chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au-delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, comme cela est le cas dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés ainsi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs:
Joshua Baldwin, Sumpter Turner,
Henry G. Stetson, Henry Renshaw,
Charles M. Waterman, Edward C. Payne,
Mark Walton, William C. Tompkins,
James Bonner, George W. West,
Warrick Martin, Thomas J. Dix,
William H. Garland, John Calhoun,
George C. Lawrason, John M. Bach,
Robt. M. McAlpin, John Leeds,
Edw. Macpherson, M. O. H. Norton,
JOSHUA BALDWIN, Président.
HARMAN DOANE, Secrétaire.
Richard Bein, Howard Smith, } Médecins Examinateurs. } Heures de 1 à 3 heures
E. L. Goold, Avocat. 17 juillet

DAMEJEANNES—Damejeannes—En débarquement du navire Lemuel Dyer, 600 damejeannes de 1, 2, et 5 gallons, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane.
12mai

Damejeannes! Damejeannes!
500 DAMEJEANNES françaises de 5 gallons, en débarquement du navire Old England, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane.
7av

[illegible] de Joseph [illegible] tué, du Tribunal de première instance [illegible] chambre des notaires, un intérêt réparé de [illegible]
PARTAGE [illegible]

Succession de Henry B. Dearth.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans—Attendu que Pardow L Taylor s'est adressé à la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession vacante de Henry B. Dearth—Avis par le présent donné à toutes les personnes intéressées, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande du pétitionnaire.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, ce 20 mai 1851.
CHS WEYSHAM,
21mai—3en10j Député Greffier

[illegible] Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
JOHN L LEWIS,
21mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Frantz Wiederrecht.

ETAT DE LA LOUISIANE.— Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Il est ordonné que toutes personnes intéressées déduisent sous six jours à dater de la présente notification, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré le 19 mai 1851 par l'administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués selon le dit tableau.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nlle Orléans, ce 19 mai 1851.
21 mai CHS. WEYSHAM, Dep. Greffier.

Succession de William Johnson, h. c. l.
ETAT DE LA LOUISIANE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément.
Nouvelle-Orléans, le 20 mai 1851.
Par ordre de la Cour. ALF. ROUSSEAU,
21 mai—3en10j Greffier

Succession de A. Kerkhan.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Il est ordonné que toutes personnes intéressées déduisent sous dix jours, à dater de la présente notification, les raisons pour lesquelles le tableau provisoire enregistré ce jour dans cette succession ne serait pas homologué.—Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, ce 19 mai 1851.
21 mai—3en10j CHS. WEYSHAM, Dep. greffier

Succession de King Dean.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par W J. Dewey, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. Wm K. WANTON,
21mai—3fen10j Dép. Greffier

F Zellman vs Slavin—[No 5093.]

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution, à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, cinquième justice de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, lundi 2 de juin 1851, à midi:
Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
MIGUEL HERNANDEZ,
21 mai—3 en10j Constable

Michael Guinese vs John Baglin—No 3,975.
J. S. Andrew vs le même—No 3,988.
John Fannon vs le même—No 4,096.

EN vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable P. Coudrain, 5eme Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente publique, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, le samedi 21 juin 1851, à midi:
1o—La moitié indivise d'un certain carré de terre situé dans cette partie du faubourg Washington, qui doit être élargie et désigné par le No 4, d'après un plan de Journot, député voyer de la Troisième Municipalité, approuvé le 11 janvier 1837 par Thomas Pelié, alors voyer de la dite municipalité, et déposé dans les archives de Carlile Pollock, ci devant notaire public. Le dit carré de terre est compris dans les rues Jumonville, Bienville(?), Adams et Moniste, et contient 10 lots numérotés de 1 à 10 inclusivement, ensemble avec la moitié indivise des bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits lots. 2o—Une certaine portion de terre située au faubourg Annunciation, faisant partie du lot No 6, de l'îlet No 11, borné par les rues White, Melpomène, Terpsichore et Benton, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté du 20 juillet 1840. La dite portion de terre est désignée par le No 2, et mesure 17 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de Melpomène, sur 107 pieds 9 pouces de profondeur [illegible]
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ Jr.,
21 mai—3en10j Constable

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Le 15 mai 1851—Conseil Général—Séance spéciale de mercredi 14 mai 1851—Résolu qu'à l'élection qui aura lieu mercredi prochain, 21 mai 1851, pour Constable de la Seconde Justice de Paix de la ville de la Nouvelle Orléans, les polls se tiendront aux endroits ci après nommés et sous la surveillance des inspecteurs et greffiers dont les noms suivent:
3me district—A la case à pompe No 2, encoignure Natchez et Tchoupitoulas—Inspecteurs, A Ventajou, W H Filkins, Townsend—Greffiers W F Sprigg, E Newell.
4me district—Dans le local du Louisiana Hose Company, à l'encoignure des rues Carondelet et Perdido. Inspecteurs R B Sykes, J A Ferris, J W Walsh—Greffiers Charles DeBritton, J Davis.
5me district—A la case à pompe No 14, rue de la Commune, entre Chartres et Royale—Inspecteurs E W Perry, W L Bayley, James Lindsey—Greffiers Geo W Dillard, W Malcolm.
T W COLLINS, président.
Approuvé le 15 mai 1851.
A D CROSSMAN, maire
Pour copie conforme, H BIER, commis

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 15 mai 1851.
Les inspecteurs et Greffiers nommés par la résolution qui précède pour présider l'élection qui se tiendra le 21 courant, sont invités à venir à la Mairie pour se assermenter le plutôt possible.
A D CROSSMAN,
16mai Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—15 mai 1851—Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, passée le 4 octobre 1850, je vendrai à l'adjudication au plus bas prix, à mon bureau lundi, le 26 courant, le contrat pour réparer et élever et peindre l'entrée de l'Hôtel de Ville, conformément aux spécifications déposées au bureau du Voyer.
16 mai A D CROSSMAN, Maire

Dépot d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure, en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boîtes.
Bonne qualité à 28 degrés à $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " 2 50 le gallon.
Avec ses qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fév

SAVON ITALIEN MÉDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'epiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moëlleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent
G FARGUE,
Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles sous le Verandah. 1mai—3m

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montée à urbronse et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège bains de pieds, baquets, installation de bains; filet, parisien, couvertures en zinc, garantis vingt ans; ouvrage de bâtimens en tous genres. 23 oc

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
RUE ROYALE, 132, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constammen des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.
11 janv—a

ETAT DE LA LOUISIANE.
Jury Medical — Departement de l'Est.
Séance du 21 janvier 1851.

IL a été résolu que le Jury Médical devra tenir ses séances tous les 1er et 3me vendredis de chaque mois.

Les personnes qui désirent se présenter devant le dit Jury Médical sont priées de s'adresser tous les jeudis de midi à une heure encoignure Bienville et Royale. Par ordre du Président,
I. LABATUT, Président.
27 janv P. A. BERTRAND, Secrétaire.

EN débarquement du navire Cesare, venant de Marseille:
100 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle;
10 do estagnons do;
10 do eau de rose; à vendre par
L. MAJESTE, 60, Vieille Levée,
15 mai entre St-Louis et Conti

SIROP de calebasse, beurre de cacao;
Cire blanche, manabu,
Miel en barils, à vendre par
H BONNABEL, Droguiste,
15 mai 37, rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez

TANNIN, santonine, strychnine,
Acide tartarique, sulfate de quinine,
Sel d'Epsom en barils, sel de Glaubers do,
Mercure coulant, médecines patentées de toute sorte, baume du Canada,
Tabac en vessies dit Scotch, do en bouteilles, jarres, &c., à vendre par
H BONNABEL, Droguiste, 37, rue
15 mai Tchoupitoulas, encoig. Natchez

STAR CANDLES—500 caisses Star Candles, en magasin et à vendre par
QUEYROUSE & LANSDORFF,
6fav—5j 13 et 15, rue St Louis

CIGARES—80,000 Regalias, marques Favorita et Fortuna, en déchargement du brick Adams Gray, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
12 mai 34, Vieille Levée

[illegible] Générale, [illegible]
[illegible] (Ordre Général.)
[illegible]
Située à 44 milles au-dessus de Carrollton, [illegible] l'institution se recommande par sa [illegible] l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.
Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise.
Prix, $200 par an.
S'adresser à MM. Félix Grima, S. C. Bell, Rapygny et Ganucheau, F. J. Durant, à la Nlle-Orléans; MM. Ed. Fortier, paroisse Jefferson, J. P. Pissros, Dr. Logan, A. Labranche, St-Charles; A. B. Roman, Valcour Aime, St Jacques, et Chs. Gayarré, secrétaire d'Etat, à Bâton-Rouge.
N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No. 22, Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M. J. Cluff. 6nov—

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Halle.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halle, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 6aout—

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 5, rue Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire, contenant six chambres, galeries, &c., un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, neuf chambres, une écurie, &c. ayant cuve et hydrant et l'usage d'une cour et d'une allée commune.

Une autre maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, située dans la même rue, No 11, près de la rue de la Victoire, contenant six chambres, deux cabinets, galeries, &c; un corps de logis en briques à trois étages sur la cour, contenant cuisine, huit chambres et cabinets, ayant une cuve, hydrant, &c, et l'usage d'une allée commune sur la rue de la Victoire.

Une maison en briques à deux étages et attiques, couverte en ardoises, divisée en deux logements et pouvant en former un seul au besoin, située au coin des rues Moreau et de la Paix. Celui formant le coin de la rue Moreau à trois chambres dans le corps de logis principal, cuisine, bucher, quatre chambres, &c; dans celui sur la cour, plus une cuve et un hydrant, l'autre y attenant à deux grandes chambres et un cabinet, et dans le corps de logis sur la cour, cuisine, bucher, écurie et six chambres, une cuve et un hydrant. Les greniers sont planchéiés et peuvent être habités.

Les conditions seront avantageuses. S'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO,
16mars— 22, rueSt Louis

A LOUER.— Plusieurs maisons de résidence et plusieurs magasins sur les rues St-Pierre et Ste-Anne, faisant face à la Place Jackson.
Trois maisons à magasins, rue Condé, entre Ste-Anne et Madison.
Deux magasins à trois étages, situées sur la Levée, entre Ursulines et Hôpital.
Une maison de résidence réparée tout dernièrement située rue du Maine, entre Condé et Royale.
Une maison de résidence située rue de la Commune, entre St Jean et St Pierre.
Une maison, rue des Poètes, entre les rues des Grands-Hommes et Craps.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO.,
10 av 17 et 19, rue St-Louis

B. TATOUT & CO.,
161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à des prix modérés, savoir:
Bas blancs anglais, noirs et gris mêlés;
Bas blanc et couleurs assortis pour fillette;
Chaussons écrus, gris mêlés et chemises de peau;
Bretelles pour homme et enfant, de toute description;
Gants soie couleurs, noirs et filoselle;
Lacets, agraffes et galons assortis;
Fil peloté noir, bleu, écru et soie à coudre;
Boucles à pantalon et épingles à cheveux;
Boutons os, nacre et agathe;
Peignes à sornd et démêloirs buffle et façon;
Dés à coudre et anneaux à rideaux;
Capelets en métal, or et argent;
Aiguilles Warrin et épingles de tous les Nos;
Papier à écolier, à lettre et cartes à jouer;
Parfumeries assorties, telles que savon, huile et cosmétique;
Eventails fine, brosses à cheveux, à barbe et à dents;
Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;
Cuillères fer-batte et en métal, aussi à café;
40 caisses crevaille [illegible], et une infinité d'autres articles, &c, &c 21av

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG, et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les dépendances sont grandes, pourvues de lits et offrant aux malades toutes les commodités et les sécurités particulières. Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aberration mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
9juil—1an 192, rue Canal.

Le sieur ALEXIS AINE, Pharmacien, successeur de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Il aura constamment dans sa pharmacie, en bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, vichy, etc. etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligences. 15jv

A. D. Grieff & Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD
16nov—a

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—MAI 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arcueil, (Mlle Hne & Mie Cecile)	Givaudan, la dame Vve
	Guiot, Jacob
Berit Debat, Pierre	Guérin, Jean Pierre
Bernard, Pierre	Jung, Alexandre
Baquié,	Hatrel, Pre Eug & Pre Amédée
Boissel, Vve Rossignol	
Borée, Jean Etienne	Herson, les époux
Baton, Louis Charles	Lemonnier, Frédéric
Bauvret, Mme Vve	Lechevallier, Jules
Béranger, Justin	Lenfant, les époux
Beaucire, Jean	Landriaud, les époux
Beauregard, Fuziol Eugenie	Leclerc, Louis
	Muller, Ludwig
Castagnière, Michel	Moulin, Charles Isidore
Charest de Lauzon, Me Veuve	Morel, Achille Régulus
	Mengel, Hyppolite
Cornen, les époux	Marraine, Jean
Clauzure,	Navarre, Victor
Chaumartin, Hyppolite	Fillet, Oscar
Chaupit, J B	Pujos, les époux
Delage, Pierre,	Pagel, Jean Baptiste
Desommes,	Poucel, Antoine
Dupleix, Louis et Léon	Royer, Casimir
Dartigues, née Sel	Regnier Dutinat
Dardunes, Jean Baptiste	Rossignol, Desdunes Arcueil
Eschal André, boucher	
Engelsheim, Jn Bte & Adolphe	Rossignol, Desdunes Arcueil Vve
Fourchy, née Hatrel	Robin, la dame Vve
Fazende les époux	Sel, François
Guillebaud, boucher	Sel, Emilie Mlle
Galgani, Ursule	Salles, Desgaleries Mlle
Gros, la dame Vve	Vidal, Julien Hercule
Grisolle, Ange	Vandergriff, les époux

La Chancellerie du Consulat de France, située, rue Royale, No. 109, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 16 mai

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus de l'Avenue Louisiana,	15 cents.
Billet d'enfans de 5 à 12 ans do	10 do
do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix),	10 do
50 billets pour aller au-delà de l'avenue ou de Carrollton,	$6 00
50 billets jusqu'à l'avenue,	4 00
Abonnemens personnels par mois, quelque soit la distance,	5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:
Chars par chevaux 6 1/2 h.A.M. 9 1/4 et 11 1/2 P.M.
do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.
DE CARROLLTON.
Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M.
do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.
Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10cts
50 billets, $4 00
Billets personnels par mois, 5 0

Heures de départ.
De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal do 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.
Do Lafayette en hyver 7 7 1/2 A. M.
Del a rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.
Après ce moment les départs se succéderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixés à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/2, 9 1/2 et 10 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,
4 fév Ingénieur

Peintures de D F Freeman & Co—Manhattanville, New-York.

LES soussignés, agents de la susdite manufacture, ont en mains 1,500 barils verts de Paris, pernanbet impérial, do vert et jaune de chrome, oxe et à l'huile, bleu de Prusse, vermillion, &c., à vendre au prix de New-York, ajoutant seulement les assurances et le fret, par
W F VREDENBURGH & CO,
15mai 20, Vieille Levée

EAU DE VIE DE COGNAC en déchargement [illegible] fûts eau de vie de Cognac [illegible] des années 1844, 1846 et 1848, dans les magasins de la Douane, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

20 BARRIQUES cafés jaune, à vendre par TH BAILLY, BLANCHARD & Co

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] de Joseph [illegible]
[illegible] Marigny et Washington [illegible] sans réserve et sans [illegible] pour clore les dites successions.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

JEUDI, 22 mai 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, pour le compte de la dite succession, les propriétés suivantes:

1o—UNE PORTION DE TERRE, située dans la paroisse de St-Bernard, à environ cinq ou six milles au dessous de cette ville, formant partie de l'habitation autrefois appartenant au Gén. P. Lacoste, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur une profondeur de 18 arpents ou plus, et faisant face au Railroad du Golfe du Mexique. Ensemble une bonne maison de maître, contenant un salon, une salle à manger, quatre chambres, office, cabinet, galerie, etc. etc., cuisine, écurie, magasin, cabanes de nègres, etc., etc., jardin, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2o—UNE PORTION DE TERRE située dans la même paroisse, à environ quatre ou cinq milles au dessous de cette ville, bornée d'un côté par la propriété de M. L. M. Bienvenu, et de l'autre côté par celle de M. V. Debouchel, mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 80 arpents. Ensemble, les améliorations qui s'y trouvent.

3o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Espagne, Amour, Mandeville et Bons-Enfans, mesurant 34 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue d'Espagne, sur une profondeur de 154 pieds 6 pouces et 2 lignes.

4o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Craps, Grands-Hommes, Désirée, et Piété, mesurant 27 pieds et 3 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, sur une profondeur de 130 pieds 10 pouces et 3 lignes.

5o—TROIS LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfans, Amour, Désirée et Piété, désignés par les Nos 4, 5 et 7. Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue des Bons-Enfans, sur une profondeur de 160 pieds et 3 pouces. Le lot No 7 mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue des Bons-Enfans, sur une profondeur de 121 pieds.

6o—QUATRE LOTS dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfans, Amour, Louisa et Piété, désignés par les Nos 8, 9, 10 et 11, mesurant chacun 32 pieds ou plus de face aux rues Louisa et Piété, sur une profondeur de 110 pieds. Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions.—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque sur les dites propriétés et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à échéance, et après échéance 8 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant P. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 mai

Succession de John Devenport décédé.
PAR J. M. WEYMOUTH.

EN VERTU d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour du 6me District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, paroisse d'Est-Bâton-Rouge, daté du 13 mai 1851, dans l'affaire de la succession de John Devenport, décédé, j'exposerai en vente publique à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, le jeudi 5 juin 1851, à midi:

Tous les droits, titres et intérêts de feu John Devenport de la paroisse d'Est-Bâton Rouge à un certain jugement rendu dans l'affaire de A. Fletcher et al. vs. A. Cavelier et al.—No 1446 du docket de l'ancienne Cour du Troisième District Judiciaire à Bâton-Rouge, dans les termes et chiffres suivants:

Les héritiers Fletcher vs. les exécuteurs de Cavelier senior & al.—No 1446.—Cour du Troisième District Judiciaire, paroisse d'Est-Bâton Rouge, Louisiane. Lundi, 7 juillet 1834.

Le verdict du jury dans cette affaire étant dans l'opinion de la Cour conforme à la loi et à l'évidence, il est ordonné, adjugé et décrété par la Cour, que jugement soit rendu en faveur des demandeurs et contre les défendeurs pour la somme de trois mille six cents piastres, étant les fruits et revenus de la propriété recouvrée des défendeurs depuis le 27 juillet A. D. 1827 jusqu'à cette date inclusivement. Que jugement soit rendu en faveur des défendeurs, les exécuteurs de A Cavelier senr, de A. Cavelier, junr. et de John Devenport pour la somme de vingt deux mille cinq cents piastres, étant la valeur des améliorations faites sur la propriété des défendeurs, et qu'il soit ordonné aux demandeurs de payer cette somme en déduisant la dite somme de trois mille six cents piastres, savoir: dix-huit mille neuf cent piastres aux défendeurs dans les soixante jours qui suivront cette date et à défaut de quoi il sera permis aux dits défendeurs de prendre une exécution contre les dits demandeurs et de faire saisir et vendre les terres recouvrées par les demandeurs, pour satisfaire la dite somme, et qu'un writ de possession ne pourra pas être pris avant que la dite somme n'ait été payée en plein. Et conformément au dit verdict il est de plus ordonné, adjugé et décrété que jugement soit rendu en faveur des défendeurs, les exécuteurs de A. Cavelier senr, et contre les héritiers de Mary Clark [qui était héritière de Daniel Clark] caution du dit Cavelier senior pour la somme de mille huit cents piastres étant la moitié de la susdite somme de trois mille six cents piastres, décrétée aux demandeurs pour rentes et profits.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que jugement soit rendu en faveur des dits exécuteurs et contre les dits héritiers et cautions, pour la somme de dix-huit mille neuf cent cinquante piastres, étant les trois quarts du prix payé par le dit A. Cavelier Senr. au dit Daniel Clark et ses représentans, ensemble avec l'augmentation de la valeur de la terre recouvrée des défendeurs par les demandeurs. Et conformément au dit verdict, il est de plus ordonné, adjugé et décrété que le jugement soit rendu en faveur des défendeurs A. Cavelier Junr et John Devenport, et contre leurs cautions Pierre Baron Boisfontaine, pour la somme de mille huit cents piastres, étant la moitié de la dite somme de trois mille six cents piastres, décrétée aux demandeurs, pour rentes et profits; que jugement soit rendu en faveur des dits A. Cavelier Junr. et John Devenport, et contre le dit Pierre Baron Boisfontaine, pour la somme de six mille sept cent cinquante piastres, pour le tiers quarts du prix de la terre payés par les dits A Cavelier Junr. et John Devenport, au dit Pierre Baron Boisfontaine, ensemble avec l'augmentation de la valeur de la terre recouvrée des défendeurs par les demandeurs.

Et conformément au dit verdict, il est de plus ordonné, adjugé et décrété que jugement soit rendu en faveur du dit Pierre Baron Boisfontaine et contre les héritiers de Mary Clark, (qui était l'héritière de Daniel Clark), pour la somme de vingt mille cinq cents piastres, montant de ce jugement en faveur de A. Cavelier Junr. et John Devenport contre le dit Pierre Baron Boisfontaine; et conformément au dit verdict, il est de plus ordonné, adjugé et décrété par la Cour, qu'il soit permis aux défendeurs de disposer de la récolte présentement sur pied sur les terres recouvrées par les demandeurs, et que les demandeurs paieront de plus aux défendeurs au moment ou avant de prendre possession des dites terres la somme de quatre mille piastres. Et il est de plus ordonné, adjugé et décrété que les défendeurs paieront tous les frais de cette affaire aux demandeurs et que les susdits héritiers et sécurités rembourseront les dits frais aux défendeurs.

CHS. BUSHNELL,
Juge du Troisième District
15 juillet 1834.
(Signé)

BUREAU DU GREFFIER,
Paroisse d'Est Baton Rouge, La.

Je certifie que ce qui précède est une copie conforme au jugement original, rendu par l'ancienne Cour du Troisième District Judiciaire, pour la dite paroisse, transféré à la Cour du Sixième District Judiciaire pour la susdite paroisse, enregistré à mon bureau.

Donné sous ma main et le sceau de la Cour du Sixième District Judiciaire, à Baton Rouge le 13me jour de mai A. D. 1851.
M MORENO Greffier
Conditions, comptant. Une copie certifiée est au bureau de l'encanteur, sujette à l'inspection des acquéreurs. 21 mai

Famille d'Esclaves, domestiques de maison à l'amiable, à des conditions avantageuses.
PAR J. B. BLACHE & Co.

UNE famille d'esclaves, domestiques de maison, composée d'une négresse, âgée de 40 ans, propre à tout travail de ménage, et ses deux fils: WILLIAM, nègre de 20 ans, et VIRGIL, mulâtre, âgé de 14 ans, tous deux bons domestiques de maison, leur mère appartient à son maître actuel depuis plus de vingt ans, et ses deux fils sont nés chez lui et ont toujours été employés au service de la maison.

Ces esclaves sont pleinement garantis et n'ont connus aucune faute. Le propriétaire désirant partir voudrait s'en défaire.

Ils seront vendus ensemble ou séparément. Si d'ici au 22 courant il n'en a pas été disposé à l'amiable, ils seront vendus ce jour à midi à la Bourse St-Louis, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Pour plus amples détails s'adresser aux encanteurs, rue de Chartres No 77.
15mai—13, 15, 17, 19, 21, 22

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.
C. Roselius,
F. B. D'Aquin,
Wm E. Leverich, } Exécuteurs
A. D. Crossman, } Testamentaires.
J. Spear Smith.
16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN
5nov— Exécuteurs Testamentaires

AU MAGASIN VERT,
Encoignure Chartres et Conti.

Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York.

Cet assortiment se compose de parfumerie assortie, rubans nouveaux, bretelles fines et communes, brosses à dents, do à habits, do à tête, do à ongles, do à poudre, do à barbe, do à souliers, aiguilles et épingles de tous les Nos., agrafes, galons, lacets pour corsets, lacets fil et coton en pièce, papier à lettre réglé, français et américain, enveloppes pour lettres, fleurs artificielles, boutons en nacre et autres—Enfin un assortiment de mercerie et quincaillerie des plus varié.

N. B.—50 douz. plumeaux des Nos 8 à 22;
50 douz cuillères fer battu;
Dépôt de poudre de riz.
12av. CHASSANIOL & BOULENGER.

Changement de domicile.
J. FAIVRE,
Vient d'ouvrir son nouveau magasin,
Rue Royale, 56,
entre Bienville et Douane,

Où les amateurs de *bons pianos,* trouveront des *Pianos Piccolos,* cordes *demi-obliques,* système en fer complet, déjà si avantageusement apprécié, qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick, Magnolia et Charlemagne.*

Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les *pianos orgue à deux claviers,* nouvelle invention, s'adaptant indifféremment à toute espèce de pianos.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il est le premier (quoique d'autres puissent en avoir par la suite) qui ait importé un *nouveau mécanisme,* qu'on peut aller visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tous pianos ou orgues, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des *Pianos Piccolos* et à *queue,* d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra à BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 153, rue de Chartres 3m

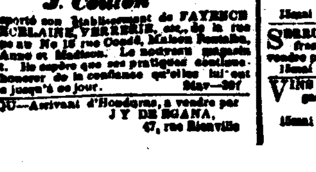

Changement de Domicile.
J. Coulon

A transporté son Etablissement de FAYENCE, PORCELAINE, VERRERIE, etc., de la rue St-Philippe au No 15 rue Condé, Maison Pontalba, entre Ste-Anne et Madison. Le nouveau magasin est ouvert. Il espère que ses pratiques continueront à l'honorer de la confiance qu'elles lui ont témoignée jusqu'à ce jour. 9fav—2ff

ACAJOU—Arrivant d'Honduras, à vendre par J Y DE EGANA,
9 avril 47, rue Bienville

VENTES DE CE JOUR.

Bouteilles vides, Cruches, &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI 21 mai, à 5 1/2 h. P. M. il sera vendu à l'encan, sur la levée, vis à vis du marché, le déchargement du navire Cesare, venant de Marseille:

10	paniers contenant chaque 130 bout. vertes blanc				
12	do	do	do	175	do do vert;
10	do	do	do	144	do do plat;
4	do	do	do	140	flacons à marasquin;
13	do	do	do	543	cruchons à curaçao.

Conditions à la vente. 20m

Vins de Bordeaux, Porto, Macon, Vin Blanc, &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI, 21 mai 1851, à cinq heures, il sera vendu sur la lévée, vis à vis le marché, Première Municipalité, en déchargement du navire Cesare, venant de Marseille, ce qui suit:
255 barriques vin rouge Bordeaux;
50 do do do;
150 quarts Porto;
600 caisses vin;
90 barriques vin blanc Cassis;
100 caisses vin Muscat;
60 do bougies de l'étoile;
400 do vermicelle et macaroni;
120 paniers pâtes d'Italie;
85 barils marrons français;
3000 carreaux carrés.
Conditions à la vente. 17 mai

Vente à crédit de Marchandises sèches.
PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

195 colis et lots de marchandises de saison, comme suit: Toiles d'Irlande, toiles pour habitans, ginga fil, mouchoirs batiste fil, Madras et deuil, cotonnades, cotons à toiles et à draps, mérinos, drap d'été, serviettes, nappes, rubans, toiles, mitaines filet, cotons écrus et blancs, mouchoirs, coton imprimé, brins coton, etc., etc.
Conditions à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 20 mai

Bottes, Souliers, Ombrelles et Chapeaux.
PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI, 21 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, pour clore une vente,
125 caisses bottes, brodequins et souliers;
10 do Ombrelles et parapluies en soie;
8 do Chapeaux de Paris;
9 balles chapeaux de paille de Campêche. 20mai

PAR J. A. BEARD & MAY.

Vente de lots de terre pour compte et risques du premier adjudicataire.—Propriétés de Hagan et Lafayette.

MERCREDI 21 mai 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, les lots de terre ci après décrits, pour le compte et risques du premier adjudicataire, savoir:

Deux lots de terre dans l'îlet No 34, borné par les rues Communes, Palmyre, Johnson et Galvez, seconde Municipalité, étant les Nos 2 et 21 sur le plan. Ces lots sont vendus pour compte de Patrick Walsh qui a manqué de remplir les termes de l'adjudication à lui faite les 17, 18 et 19 mars 1851.

Aussi, un lot de terre, dans l'îlet No 60, borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, première municipalité, et formant l'encoignure Prieur et Bienville,—vendu pour compte et risques d'Henry Oterson, qui a manqué de remplir les termes de l'adjudication à lui faite les jours ci-dessus désignés.

Conditions — Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant cinq pour cent d'intérêt de la date et hypothèque sur la propriété. Les billets devant être datés du 9 mars 1851; s'ils ne sont pas payés à maturité ils porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an, jusqu'à final paiement.

Les actes de vente pardevant Michael Gernon, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 mai—3t

VENTES A L'ENCAN.

Habillements—Habillements.
PAR J. L. TAYLOR, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 22 du courant, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 31, à 10 heures, 175 lots d'habillemens de saison, aussi—50 douzaines de chemises blanches
100 do chemises tricotées.
500 do objets variés. 20 mai

Terrains dans la Troisième Municipalité.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse, No 34.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 22 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, sans réserve,

Neuf lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Tricou, Hancock, St-Avide et St-Jean Baptiste, îlet No 26. Ces terrains forment l'encoignure des rues St Avide et Tricou, et sont désignés par les numéros de 13 à 21 inclusivement, d'après un plan dressé par Arnus, architecte.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à six mois.

Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 mai

MAISON sur la rue Euterpe, pour le compte du premier acquéreur.
PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le samedi 31 mai à midi, à l'Arcade Banks, la propriété ci après décrite, pour le compte de Andrew Stewart qui a négligé de remplir les conditions de l'adjudication à lui faite le 3 mai 1851, savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui en dépendent, situé dans l'îlet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Apollo et Nayades et faisant face à la place St P Conray Jr. Le dit lot a environ 30 pieds de face à la rue Euterpe, sur 129 pieds 6 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en une grande maison en briques avec galeries, avec galeries, devant et derrière, une cuisine en briques, trois citernes et autres améliorations sur le derrière.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt à 6 pour cent du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement, 8 pour cent par an. La propriété sera assurée et la police transférée au vendeur. L'acte de vente pardevant T O Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20mai—11f

Esclaves de champs d'une habitation en Louisiane—à crédit.
PAR J. A. BEARD & MAY.

JEUDI, 22 mai, à midi il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve, les esclaves d'habitation ci après décrits, lesquels seront vendus en bloc, au plus offrant enchérisseur.

PHIL GREEN, 45 ans, travailleur pour le sucre et le coton; RACHEL, sa femme, 45 ans, travaillant aux champs; DAVE 13 ans, joli négrillon—tous d'une famille.
JERRY, 26 ans, bon travailleur aux champs.
CHARLES, 50 ans, bon tonnelier.
JOECOB, 35 ans, bon travailleur aux champs.
VIOLET 30 ans, dite; BETSY, 11 ans, HARRY, 9 ans, tous d'une famille.
OLD FRANK, 60 ans, ayant une hernie.
GEORGE GAY, 35 ans, travailleur aux champs.
CHARITY, [illegible], une famille.
JOHN LUPER, 45 ans, travailleur aux champs.
MILLY, [illegible], SUSANNAH 6 ans et demie, JOSEPHINE, [illegible]
MAUDY, [illegible] travailleur aux champs, OLIVIA [illegible]
BILL MAUDY, [illegible] bon travailleur aux champs, DELIA, [illegible] JULIA, [illegible]

Conditions de la vente—En [illegible] au 4 janvier 1852, et [illegible]

Les actes de vente pardevant T O Stark, notaire, aux frais de l'acquéreur.

En même temps, plusieurs beaux domestiques de maison, etc, seront offerts en vente. 19 mai—4

Grocerie Grocerie Grocerie
PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu à l'encan vendredi, le 23 mai à 10 heures du matin, et le jour suivant, le fond du magasin situé au No 107, rue Condé, à l'encoignure des rues Ursulines, consistant en grocerie, faïence et quincaillerie. 19 mai

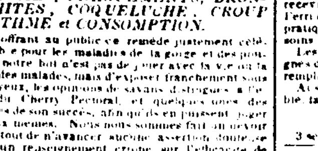

CHERRY PECTORAL
De AYER,
POUR LA GUERISON DES TOUX RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHE, CROUP ASTHME et CONSOMPTION.

EN offrant au public ce remède justement célèbre pour les maladies de la gorge et des poumons, notre but n'est pas de jouer avec la vie ou la santé des malades, mais d'exposer franchement sous leurs yeux, les opinions de savans distingués à l'égard du Cherry Pectoral, et quelques unes des preuves de son succès, afin qu'ils en puissent juger par eux mêmes. Nous nous sommes fait un devoir avant tout de n'avancer aucune assertion douteuse et aucun renseignement erroné sur l'efficacité de cette composition, et de faire naître ainsi chez les malades des espérances que les faits ne puissent corroborer.

Plus bas nous citons des preuves de ce que nous avançons, et nous invitons le public à s'en assurer par lui-même, convaincus que ces preuves seront trouvées parfaitement fondées, et que le remède en question est en tous points digne de la plus entière confiance et du patronage de tous.

Lettre du Professeur de Chimie et de matière médicale de Bowdoin College:

"Monsieur,—J'ai tardé à vous accuser réception de votre préparation chimique, jusqu'au jour où j'ai pu constater son efficacité dans ma propre famille, et dans celles de mes amis.

"Maintenant, c'est chose faite, et je le reconnais avec une véritable satisfaction, car j'ai employé votre pectoral soit sur des enfants, soit sur des adultes.

"Je me suis convaincu que c'était, ainsi que les ingrédiens qui s'y trouvent le démontrent, un puissant remède contre le Rhume, la Toux et les affections pulmonaires.
PARKER CLEAVELAND, M. D.
Brunswick, Me. 5 février 1847.

Lettre d'un inspecteur des farines de Hamilton, en cette ville:
Lowell, 10 août 1849.

Dr. J C Ayer:—J'ai été guéri du plus sérieux rhume que j'aie eu dans ma vie par votre Cherry Pectoral, et je ne manque jamais, lorsque l'occasion s'en présente, de le recommander à mes amis.
Votre serviteur, D D EMERSON.

Lisez ce qui suit, et voyez si cette médecine est digne d'être essayée. Ce malade était très faible, et les effets de la médecine sont devenus parfaitement évidents:

Hôtel des Etats-Unis, Saratoga Springs.
Dr. J C Ayer,—Monsieur,—J'ai été affligé d'un douloureuse affection des poumons, et tous les symptômes de la consomption étaient évidens depuis plus d'un an. Je n'avais pu trouver aucune médecine capable d'améliorer mon état jusqu'au jour où j'ai commencé à employer votre Cherry Pectoral. Depuis lors, j'ai été considérablement soulagé, et ma santé a repris peu à peu de ses forces. Maintenant, je suis tout à fait bien.

Grâce à votre médecine, j'ai eu la satisfaction de guérir mon ami, le révérend M. Truman, du district de Sumpter, qui avait suspendu ses devoirs paroissiaux par suite d'une sévère attaque de Bronchite.

J'ai le plaisir de vous certifier ces faits, et suis, Monsieur, avec respect, votre serviteur,
J F CALHOUN, de la Caroline du Sud.
5 juillet 1849.

Le CHERRY PECTORAL est préparé et vendu par James C Ayer, Chimiste à Lowell, Mass., et par les Droguistes de toutes les localités.
Se vend chez J. WRIGHT & Co. No. 151, rue de Chartres, N. Orléans.
4av—3m—4pami—merc,sam

VIN DE CHAMPAGNE—En déchargement du navire Lemuel Dyer, du Havre, et à vendre par les soussignés:
80 paniers vin de Champagne, en bouteilles et demi bouteilles, de la marque "Irroy."
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

ABSYNTHE SUISSE—85 caisses [illegible] de Vernis & Lecoultre, [illegible]
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

SERRURES FRANCAISES—[illegible] françaises, [illegible] en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co.
15mai 22, rue St Louis

VINS EN CAISSE—[illegible] caisses vins fins, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

VENTES DE CE JOUR.

PAR SYKES, HYDE & Co.

AUJOURD'HUI, 21 mai, à quatre heures et demie, il sera vendu, sur la Levée, en face de la Seconde Municipalité, en déchargement du brick H. W. Hanson(?):
[illegible] caisses ORANGES.
[illegible] caisses LIMONS.
Légèrement endommagés et vendus pour compte de qui il appartiendra. Les conditions au moment de la vente. 21 mai—1

PAR SYKES, HYDE & Co.

AUJOURD'HUI mardi 21 mai à cinq heures et demie, il sera vendu, sur la Levée, en face de la rue Poydras, sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra:
2,971 barils whiskey, 211 barillets graines, 10 demi barils beurre, de l'alcool, de l'huile de lard, des chandelles, &c., le tout plus ou moins endommagés à bord du steamer Webster, récemment sur le steamer Boney(?), et débarqué ici.
Conditions—Comptant. 21 mai—1

Ventes à l'encan.

Marchandises françaises, anglaises et américaines.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 22 mai, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan No 8, rue du Canal:
6 balles cotonnade française, bleue,
3 do do do
4 malles madras de l'Inde,
5000 yards barège français, haute nouveauté,
40 pièces alépine noire,
10 caisses draps Otis, Oxford et Columbian,
Et—195 colis et lots marchandises de saison consistant en toiles, mousselines imprimées, perkale blanche, linon, brin, drap d'été, ginghams, foulards soie, mouchoirs batiste, cols et chemisettes brodée, bas, chales, dentelles, toile du Nord, coteries, rubans, gants filet, cotons blancs et écrus, coutil &c &c.
Conditions à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 21 mai

Familles d'esclaves, domestiques de maison à des conditions avantageuses.
PAR J. B. BLACHE & CO.

IL sera vendu, jeudi 22 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis:

Une négresse âgée de 48 ans, propre à tout travail de maison, et ses deux fils, William, nègre de 20 ans, et Virgil, mulâtre de 14 ans, tous deux bons domestiques de maison.

Ces esclaves sont pleinement garantis et n'ont commis aucune faute.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 4 et 8 de crédit, en billets tirés et endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Acte de vente par devant Amedée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 mai

Beaux Meubles!!

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI 22 mai, à 10 heures A M il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse

Un joli ameublement consistant en lits en acajou, armoires do, toilettes do avec dessus en marbre, chaises, lavabos, tables à manger, do à cartes, sideboards, porcelaine, verrerie, &c.
AUSSI—Un beau PIANO.
Conditions—Comptant. 21m

Eaux de vie françaises, Genièvre, Vinrouge, Champagne &c. &c.
PAR BERNARD TURPIN, *Encanteur.*

MARDI 27 mai 1851, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, dans les magasins de MM Lonson(?) & Silvestre, importeurs, No 26, rue de Chartres, les articles suivants:

364 futailles Eaux de vie françaises des marques suivantes: Alexandre Seignette, P. Levesque, J. R. Clerc & Co, Rochelle, Saintonge Fine champagne, &c. Toutes ces eaux de vie sont dans les magasins de la douane.

10 pipes genièvre, "Bell Brand", dans les magasins de la douane.

27 paniers champagne.

Vin en caisse, Kirsch, Fromage de Gruyère, &c. Suivant catalogues qui seront prêts un jour avant la vente.

Pour les conditions, voir les catalogues. 19 mai

Belle résidence d'été située à la Baie St-Louis.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 31 mai 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Deux portions de terre situées à la Baie St Louis, désignées par les Nos 1 et 2, bornées d'un côté par la propriété de MM. Lanata et de l'autre côté par celle appartenant aux héritiers Hopkins.

Le No 1 mesure 100 pieds 10 pouces de face au lac, sur une profondeur de quarante arpents. Ensemble une belle maison de maître, neuve, mesurant 44 pieds sur 35 pieds, et contenant trois chambres, trois cabinets, deux galeries, etc. Cuisine à deux étages, mesurant 24 pieds sur 40 pieds, ayant une grande galerie sur toute la longueur et contenant quatre appartements, latrines, puits en briques, pompe en cuivre, etc., etc., poulailler.

Le No 2 mesure 100 pieds de face au chemin public, sur une profondeur de 40 arpents et comporte une remise à deux étages de 34 sur 30 pieds, un pavillon de 25 pieds sur 16 et un grand verger et toutes les améliorations qui en dépendent. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse St-Louis.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit de 12 mois en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur la dite propriété. [illegible]
15 mai

Succession de Thos. McGrath.
PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI 22 mai à midi, il sera vendu à l'encan à l'Arcade [illegible] rue Tchoupitoulas, entre Notre Dame et Julia, en vertu d'un ordre de l'hon J C Larue, juge de la Première Cour de District de la N-Orléans, [illegible] tous les effets appartenant à la succession de Thos McGrath décédé.
Conditions—Comptant, sur livraison.
15mai—16, 20, 22.

Succession du Dr. W. M. Carpenter.
Lots de terre de valeur à Lafayette
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

SAMEDI 24 mai, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à un ordre de l'honorable H. Graves(?) [illegible] juge de la Cinquième Cour de District Judiciaire de la Nouvelle Orléans, [illegible] les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession du Dr W M Carpenter, savoir:

Trois lots de terre situés dans le faubourg des Nonnes, Lafayette, désignés sous les Nos 1, 2 et 3 d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, le 6 mai 1845, les dits lots sont dans l'îlet borné par les rues Magasins, Live Oak, St-Mary et St Andrew. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues St Mary et Live Oak et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue et Mary par 127 pieds 10 pouces 5 lignes face à la rue Live Oak. Les lots Nos 2 et 3 sont adjacents au No 1 et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue St-Mary par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ces belles propriétés sont près du marché de la rue des Magasins et sont très convenables pour des résidences.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant [illegible] la propriété [illegible] 8 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente pardevant T. O Stark, notaire, [illegible]
15av—16 et 20, 22, 24

DROGUES

UN grand assortiment, dernièrement reçu et à vendre en gros par H. Bonnabel, encoignure Natchez et Tchoupitoulas, telles que
Camphre raffiné en barils,
Graines d'anis, de coriandre et de carvi en bailes,
Aniseed en caisses,
Plombagine en poudre, en caisses,
Réglisse de Calabre, véritable en caisses,
Potasse brute et raffinée en caisses,
Prussiate de potasse en baril,
Licopodium américain, en boites
Poix noire, anglais, en caques,
Acide pyroligneux et pur, en barils
Noix de Galle en baies,
Un grand assortiment d'herbes, fleurs et racines en paquets de 1/2 livre.
Graine de moutarde et en farine en baies, &c
&c 3lav

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINE appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots carrés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferré & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec toutes les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vaches de la Caroline, mays avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

J MENARD,
181, Vieille Levée, entre Hopital et Quartier,

VIENT de recevoir par les navires Emperor et Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, un très bel assortiment de graines et oignons de fleurs, 12,000 griffes asperges de Hollande, vignes de sept variétés différentes, groseilliers à grappes, blanc et rouge, pêchers et figuiers de diverses variétés. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, le tout de premier choix. Graines fourragères, luzerne, trèfle rouge, trèfle à mouton, St. Foin, betterave champêtre, carottes fourragères à collet vert, choux à tuile le tee, choux Cavellier, choux moëlleux.

Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fev

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.
A vendre par S. MASPEREAU & Co.,
No 25, rue Condé,
10sept Agents pour les manufacturiers

Graines Fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de:
Radis, Betteraves,
Carottes, Navets,
Laitues, Choux,
Endive (chicorée) Brocolis,
Choux Fleurs qualité supérieure,
Les graines de jardinage de la récolte de 1851 seront expédiées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.
Les jardiniers et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix.
D MAUPAY, 67, rue Gravier,
24 avril près la rue du Camp

35 barriques vin vieux;
45 do commun pour familles;
25 barils vin blanc;
15 quarts Cognac, à vendre par JEAN FISSE,
9fav enc. Royale et St-Pierre.

A. BLACHE.
ENCANTEUR,
[illegible] rue Vieille Levée.
Seul agent des marques suivantes
[illegible] New-York,
[illegible] do de Baratarie,
[illegible] do de New-Orléans,
[illegible] de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
1er juin—1 an

200 PANIERS vraie huile Plagniol;
15 barriques vin pour familles;
50 barriques vin ordinaire;
25 barils vin blanc bons crus;
8 1/4 cognac marque Caiman, sous les clés de la douane;
16 do bonne marque;
20 barils [illegible] do do;
5 barils vin de Porto F Durand;
[illegible]
L MAJESTE,
8 mai 60 Vieille Levée entre St-Louis et Conti

BALAIS—150 douzaines du Nord, à vendre par E J HART & CO,
24 av 79, Tchoupitoulas

Compagnie de la Malle des E-U
PRIX REDUITS.
POUR NEW-YORK via LA HAVANE.—Le magnifique steamship à double machine, GEORGIA, du port de 3000 tonneaux, Lieutenant D D Porter, de la marine des Etats-Unis, partira du wharf de la Place d'Armes avec la malle et ses passagers, mercredi 28 mai, à 8 heures précises.

Le départ du Georgia sera suivi de celui du magnifique steamship Ohio, du port de 3000 tonneaux, qui aura lieu le vendredi 13 juin.

Prix du Passage:

Pour New-York—1re chambre	$ 50
—— Hamacs avant	40
—— Entrepont (nourri)	25
Pour la Havane—1re chambre	40
—— Hamacs, avant	30
—— Entrepont (nourri)	20

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Chaque steamship de cette compagnie a un chirurgien à bord. On prendra seulement des espèces comme fret pour la Havane.

Nul connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 25, rue des Magasins.
17 mai J R JENNINGS, Agent

COMPAGNIE DE LA MALLE DU PACIFIQUE.

La seule ligne qui mène à la Californie et d'Oregon, par la voie de la Havane et Chagres.

PRIX DU PASSAGE RÉDUIT.

LE superbe navire à double machine GEORGIA, commandé par D. D. Porter, de la marine des Etats-Unis, partira mercredi, 28 mai, à huit heures du matin, et se relie au navire à vapeur de la malle du Pacifique qui partira de Panama vers le 15 juin.

Prix du Passage.
Nouvelle-Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35.
Panama à San Francisco—Salon $250, seconde chambre $225, entrepont $125.
Pour passage, s'adresser à
ARMSTRONG, LAWRASON & Co.
14 mai 106, rue des Magasins

POUR NEW-YORK—Directement
PRIX DU PASSAGE RÉDUIT.

Le magnifique steamer WINFIELD SCOTT, de 2,100 tonneaux, capitaine Kinney Couillard, partira du wharf de Lafayette jeudi, le 15 mai 1851, à huit heures A M.

Les accommodations de ce steamer n'ont jamais été surpassées, sa table est garnie des meilleurs mets que fournit le marché.

Le livre du passage sera positivement fermé et le nom d'aucun passager ne sera pris après le choix des cabines, donnant ainsi [illegible] qui sont à bord.

Pour fret ou passage, s'adresser à
BABCOCK & FENNELL,
8 mai No 90, rue Commune

POUR NEW-YORK.
Ligne de steamers entre New-York et la Nouvelle-Orléans—Les steamers neufs, élégants et à double machine, UNION, (1600 tonneaux), capitaine T. S. Budd, et WINFIELD SCOTT, (2100 tonneaux), capitaine Kinney Couillard, composant cette ligne, partiront de New-York et de la Nouvelle Orléans le 1er et le 15 de chaque mois à trois heures P. M. de New York et à 9 h. A. M. de la Nouvelle Orléans, excepté quand les dates fixées tomberont un dimanche, dans ce cas les steamers partiront le lendemain.

Ces steamers devront partir comme suit:
De la Nouvelle-Orléans
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 15 mai.
L'UNION, le lundi 2 juin.
De New-York.
L'UNION, le jeudi 15 mai
LE WINFIELD SCOTT, le lundi 2 juin.

Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin et rien n'a été épargné pour leur sûreté, solidité, la vitesse et le comfort.

Pour fret ou passage pour le Winfield Scott, s'adresser à DAVIS, BROOKS & Co, New York.
Pour le steamer Union, à
SPOFFORD, TILESTON & Co, New York.
A la Nouvelle-Orléans, chez
2avril BABCOCK & FENNELL, 90 Commune

Deux voyages par semaine.
Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Forts et ports intermédiaires—Le vapeur C. DOSWELL, Capitaine A. Lanoux, partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundis.

Pour le Canal Rappelet—Le Doswell partira tous les mercredis à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté a [illegible] pour cette navigation pendant toute la saison [illegible] au pied de la rue St [illegible]
MINISTER & ANDERSON, 21 Poydras
BRAND, ADAMS & Co,
4nov 53, Vieille Levée

POUR BORDEAUX
L'élégante barque CORA, fine voilière, capitaine Horton, partira pour le port ci-dessus vers le 1er juin prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour une quinzaine de personnes, s'adresser à bord ou à
J H ASHBRIDGE & Co,
19 mai 97, rue du Camp

Le brick CARLOTTA, capt. Costa, ayant son chargement engagé, partira sous [illegible] Pour passage seulement, s'adresser à le MINSUAL LANATA [illegible]

POUR SAN-FRANCISCO
Ligne régulière de la Californie
[illegible]
SECOMB & VOORHIES,
24 av 15, rue Tchoupitoulas

Pour Liverpool—Le navire [illegible] OLD ENGLAND, capitaine [illegible] ayant une partie de sa cargaison engagée et à bord, partira bientôt. Pour balance de fret s'adresser à H V BAXTER,
79, rue de la Commune

Pour passage ayant de bonnes accommodations [illegible] à la cloche du poteau No 3, seconde Municipalité.

POUR LIVERPOOL.—[illegible]
H V BAXTER, [illegible]

Pour le Havre—[illegible]

Pour le Havre—[illegible]
H V BAXTER [illegible]

Pour Tampico—[illegible] MARY ELLEN, [illegible]
DELVAILLE & MORENO,
22, Vieille Levée

Pour la Havane—Le brick paquebot bien connu, P. SOULE, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagé et à bord partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à S DE VISSER & Co, 2, Vieille Levée

Pour le Havre—[illegible] EMPEROR, [illegible]
H V BAXTER

Pour passage ayant de beaux emménagements [illegible]

Pour Liverpool—Le navire fin voilier J C CALHOUN, capt J C Lowe, ayant presque tout son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord près du poteau 30, Seconde Municipalité, à
H V BAXTER, 79, Commune

Pour Marseille—Le brick fin voilier MARECHAL NEY, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement pour quatre ou cinq passagers à la chambre, s'adresser à bord ou à
R W DEAN
23 avril—

Pour le Havre—Le navire paquebot régulier de New-York, INDIANA, capt. J Bennett ayant en ce moment la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au poteau No 3, Deuxième Municipalité ou à JOHN O WOODRUFF & Co, 106, rue des Magasins.
ou à J P WHITNEY & Co, 61, rue du Camp.
P. S. L'Indiana ayant 12 superbes cabines closes, il lui reste encore cinq à disposer, aussi une dunette pouvant recevoir convenablement 30 passagers. 23 av—

Pour Liverpool—La barque fine voilière ROBERT, capt. Peter Beauchamp, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, poteau 14, 2me Municipalité, ou à H V BAXTER,
14av 79, rue Commune

A FRETER—La goëlette fine voilière **Merchant**, doublée et chevillée en cuivre, du port d'environ 250 barils sous le pont. S'adresser à E J HART & Co,
30 avril 79, rue Tchoupitoulas

Goëlette à vendre.
La jolie goëlette PELICAN, du port de 12 85/100 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, &c., elle se trouve maintenant de l'autre bord du fleuve près de la fonderie.
Pour les conditions, &c., s'adresser à
BERNARD TURPIN,
28 avril 20, Vieille Levée

POUR NEW-YORK,
Ligne Stanton.
PAQUEBOTS POUR LA NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

LA ligne est composée des navires suivans:
Navire St-Charles, capitaine C. Hillard,
" Hero, " C. R. Griffith,
" Huron, " J. G. White,
" Clifton, " J. Ingersoll,
" John G. Coster, " J. G. Tucker,
" Columbo, " C. H. Gerish,
" Bay State, " L. V. Simmons

Ces paquebots sont tous de première classe tirent très peu d'eau. Ils remorqueront en remontant et descendant le fleuve, et partiront aussitôt qu'ils l'auront annoncé. Les cabines de ces navires ont de beaux emménagements et seront commandés par des capitaines d'une grande expérience dans cette navigation. Rien ne sera négligé pour l'accommodation des chargeurs ainsi que pour le bien-être et le comfort des passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à
J. N. STANTON & Co,
Encoignure Lafayette et Magasins,
ou à T. F. STANTON,
10 ma 56, rue du Sud, New-York

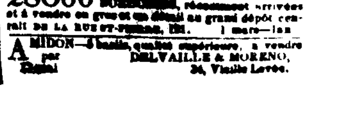

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST-PIERRE, No 121,
SUCCESSEUR DE M. BUSCONI.
28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la RUE ST-PIERRE, 121. 1 mars—1an

AMIDON—5 barils, qualité supérieure, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
12mai 34, Vieille Levée.